

Vous pouvez remplir un bulletin de vote spécial si vous n'êtes pas en mesure de voter à un bureau de vote par anticipation ou au bureau de vote le jour de l'élection.

Instructions de vote par bulletin spécial

1. Marquez le(s) bulletin(s) d'un « **X** » dans l'espace prévu à cet effet à droite en face du nom du candidat ou de la candidate de votre choix.

Le bulletin de vote indique le nombre maximum de candidats pour lesquels il est possible de voter. Vous pouvez voter pour un nombre inférieur au nombre maximum, mais pas pour un nombre supérieur.

Pour voter, marquez le bulletin d'un « X » dans la case à droite du candidat ou de la candidate de votre choix.	
Élection de	NOM, Un ☐
Bureau	NOM, Deux ☐
Pour le	NOM, Trois ☒
Juridiction locale	Le nombre maximum de candidats pour lesquels il est possible de voter est <u>un (1)</u> .

2. Placez le(s) bulletin(s), marqué(s) ou non, dans l'**enveloppe électorale** (enveloppe A) et scellez l'enveloppe.
3. Placez l'**enveloppe électorale** (enveloppe A) dans l'**enveloppe du certificat** (enveloppe B).
4. Remplissez et, en présence d'un témoin, signez la partie 1 du certificat sur l'**enveloppe du certificat** (enveloppe B). Le témoin doit avoir le droit de vote.
5. Demandez au témoin de remplir la partie de vérification de la signature de la partie 1 du certificat sur l'**enveloppe du certificat** (enveloppe B).
6. Scellez l'**enveloppe du certificat** (enveloppe B).
7. Placez une photocopie de votre pièce d'identité dans l'**enveloppe extérieure** (enveloppe C). Votre pièce d'identité doit être une ou plusieurs des formes d'identification acceptables requises par l'article 53 de la *Loi sur les élections des autorités locales*.
8. Placez l'**enveloppe du certificat** (enveloppe B) dans l'**enveloppe extérieure** (enveloppe C) et scellez l'enveloppe.
9. Il est de votre responsabilité de vous assurer que cette **enveloppe extérieure** (enveloppe C), complète avec tout le contenu prescrit, arrive au bureau du directeur ou de la directrice du scrutin avant **midi le lundi 20 octobre 2025**.
10. Aucune personne autre que l'électeur ou l'électrice ne peut envoyer le dossier de vote spécial qu'il ou elle a rempli.
11. Le non-respect de l'une de ces étapes peut invalider votre bulletin de vote.

Soumettez votre colis

L'**enveloppe extérieure** (enveloppe C) et son contenu doivent arriver à l'adresse ci-dessous au plus tard à **midi le lundi 20 octobre 2025**.

Adresse de dépôt/de messagerie : Élections Calgary Bureau 101, Deerfoot Junction III (DJ3) 1212, avenue 31 NE, Calgary (Alberta)	Adresse postale : Élections Calgary #207A Case postale 2100, Station M Calgary (Alberta) T2P 2M5
---	---

Remarque : Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre colis postal, veuillez contacter Élections Calgary au (403) 476-4100 ou envoyer un courriel à mailinballots@calgary.ca.